

Lancement d'une augmentation de capital de 5,9 M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription

Souscription du 25 novembre au 8 décembre 2009

Finalisation de l'acquisition de McMurdo

Paris, le 24 novembre 2009 - Orolia SA (NYSE Alternext Paris – FR0010501015 – ALORO), groupe spécialisé dans les équipements électroniques de haute précision pour les applications de positionnement, annonce le lancement d'une augmentation de capital d'environ 5,9 M€ par la création de 641 378 actions nouvelles. Cette opération a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 23 novembre 2009 sous le numéro 09-342.

Cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre du développement rapide du Groupe et devrait notamment :

- Contribuer au financement de l'acquisition des actifs de la société McMurdo à hauteur d'environ 3,5 M€. Le rachat des actifs de Mc Murdo, division du Groupe américain Digital Angel spécialisée dans les balises de détresse personnelles et maritimes a été finalisé le 20 novembre. Cette transaction a été conclue pour un montant de US\$ 9,6 millions en numéraire, dans le cadre d'une opération structurée en vente d'actifs sans trésorerie et sans dettes, les comptes clients et fournisseurs n'étant pas apportés. Le reste du prix d'acquisition est financé par un prêt bancaire de 3 M€ et par l'utilisation de la trésorerie disponible du Groupe. Au titre de l'exercice 2008, McMurdo a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 M€ associé à une rentabilité opérationnelle de l'ordre de 10%. Les actifs de McMurdo ont été apportés à une société britannique nouvellement créée, McMurdo Ltd, filiale à 100% d'Orolia. L'activité de McMurdo sera consolidée dans les comptes d'Orolia à compter du 1er décembre 2009.
- Faciliter la mise en œuvre des synergies à développer entre McMurdo et Kannad, spécialiste mondial des systèmes de positionnement et de tracking en environnement sévère, reconnu parmi les leaders dans les balises de détresse pour les applications maritimes et terrestres (chiffre d'affaires 2008 de 17 M€ pour une rentabilité opérationnelle supérieure à 10%) ;
- Permettre à Orolia de poursuivre sa politique offensive de croissance externe.

D'un montant de l'ordre de 5,9 M€, l'opération est menée par le Crédit du Nord et privilégie les actionnaires de la société par le maintien du Droit Préférentiel de Souscriptions (DPS).

641 378 actions nouvelles seront créées au prix de 9,25 € par action. La valeur théorique du droit préférentiel de souscription est de 0,27 €. Les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire :

- à titre irréductible, à raison de 2 actions nouvelles pour 11 actions anciennes possédées (11 DPS permettront de souscrire 2 actions nouvelles au prix de 9,25 € par action) ;
- à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.



La période de souscription s'étend du 25 novembre 2009 au 8 décembre 2009. Pour exercer leurs DPS, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité, à tout moment durant cette période, et payer le prix de souscription correspondant. Les DPS non exercés seront caducs de plein droit à la clôture de la période de souscription.

L'opération bénéficie d'un engagement ferme de souscription, à hauteur de 77,5% de l'émission, de la part de BNP Paribas Private Equity, actionnaire d'Orolia.

Informations concernant l'opération

Nombre d'actions nouvelles à émettre	641 378 actions.
Prix de souscription des actions nouvelles	9,25 euros par action, ce qui représente une décote de 16% par rapport au cours de clôture de l'action OROLIA le 20 novembre 2009 (11,00 euros).
Produit brut de l'émission	5 933 K€ prime d'émission incluse.
Produit net estimé de l'émission	Environ 5 808 K€.
Date de jouissance des actions nouvelles	Jouissance courante.
Droit préférentiel de souscription	<p>La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence :</p> <ul style="list-style-type: none">– aux porteurs d'actions anciennes enregistrées comptablement sur leur compte à l'issue de la journée comptable du 24 novembre 2009, ou– aux cessionnaires des droits préférentiels de souscription. <p>Les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire :</p> <ul style="list-style-type: none">– à titre irréductible à raison de 2 actions nouvelles pour 11 actions anciennes possédées (11 droits préférentiels de souscription permettront de souscrire 2 actions nouvelles au prix de 9,25 euros par action) ;– et, à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.
Valeur théorique du droit préférentiel de souscription	Sur la base du cours de clôture de l'action OROLIA le 20 novembre 2009, soit 11 euros, la valeur théorique du droit préférentiel de souscription s'élève à 0,27 euro.
Cotation des actions nouvelles	Sur <i>Alternext</i> Paris, dès leur émission prévue le 22 décembre 2009, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes de la Société (code ISIN FR 0010501015).
Intention de souscription des principaux actionnaires	<p>La société BNP Paribas Private Equity s'est engagée à souscrire à l'augmentation de capital à titre irréductible à hauteur de 475 676 actions, et à titre réductible à hauteur de 21 621 actions, ce qui représente 77,5 % de l'émission.</p> <p>Par ailleurs, Messieurs Jean-Yves Courtois, Christophe François, Pascal Rochat et la société AIRTEK CAPITAL GROUP se sont engagés à renoncer à titre gratuit à leurs droits préférentiels de souscription (à hauteur respectivement de 220 725, 36 787, 36 787 et 2 077 872 droits préférentiels de souscription) au profit de BNP Paribas Private Equity.</p> <p>La Société n'a pas connaissance de l'intention d'autres actionnaires quant à leur participation à la présente augmentation de capital.</p>
Garantie	La présente augmentation de capital ne fait pas l'objet d'une garantie.



Facteurs de risque de marché liés à l'opération pouvant influencer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes

Possible liquidité limitée et grande volatilité des DPS.
 Dilution pour les actionnaires ne souscrivant pas.
 Fluctuation du prix de marché des actions et baisse en dessous du prix de souscription des actions émises.
 Volatilité des actions offertes.
 Possible impact défavorable sur le prix de marché de l'action ou la valeur des DPS en cas de ventes d'actions ou de DPS sur le marché pendant la période de souscription, ou après la période de souscription (s'agissant des actions).
 Possible perte de valeur des DPS en cas de baisse du prix de marché des actions.
 Absence de contrat de garantie bancaire. Néanmoins, l'engagement de souscription d'un actionnaire a vocation à couvrir 77,5 % de l'émission.

Répartition du Capital et dilution

Capital social : 14 110 324 euros divisé en 3 527 581 actions d'une valeur nominale de 4 euros chacune ; capital social intégralement libéré.

Actionnariat de la Société

Actionnaires	Au 16 septembre 2009				Après réalisation de l'opération à 100%			
	Nombre d'actions détenues	% actions	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions détenues	% actions	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Actionnaires historiques								
ASSCHER Laurent	36 787	1,04	73 574	1,47	36 787	0,88	73 574	1,31
AIRTEK CAPITAL GROUP ¹	2 221 971	62,99	3 357 381	67,23	2 221 971	53,30	3 357 381	59,58
SOUS- TOTAL	2 258 758	64,03	3 431 156	68,70	2 258 758	54,18	3 431 156	60,88
Management								
COURTOIS Jean-Yves	220 725	6,26	441 450	8,84	220 725	5,29	441 450	7,83
FRANCOIS Christophe	36 787	1,04	73 574	1,47	36 787	0,88	73 574	1,31
ROCHAT Pascal	36 787	1,04	73 574	1,47	36 787	0,88	73 574	1,31
MOSQUIT INVEST AB ²	21 000	0,60	21 000	0,42	21 000	0,50	21 000	0,37
SOUS- TOTAL	315 299	8,94	609 602	12,21	315 299	7,56	609 602	10,82
Autres actionnaires								
A PLUS FINANCE	161 000	4,56	161 000	3,22	161 000	3,86	161 000	2,86
CM-CIC CAPITAL PRIVE	160 000	4,54	160 000	3,20	160 000	3,84	160 000	2,84
XANGE PRIVATE EQUITY	160 000	4,54	160 000	3,20	160 000	3,84	160 000	2,84
BNP PARIBAS PRIVATE EQUITY	244 047	6,92	244 047	4,89	741 344	17,78	741 344	13,15
Autres	228 477	6,48	228 477	4,57	372 558	8,94	372 558	6,61
SOUS-TOTAL	953 319	27,03	953 319	19,09	1 594 902	38,26	1 594 902	28,30
TOTAL	3 527 581	100,00	4 994 077	100,00	4 168 959	100,00	5 635 455	100,00

Dilution : montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'offre

L'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du groupe par action (calcul effectué sur la base (i) des capitaux propres consolidés part du groupe au 30 juin 2009 ajustés de l'augmentation de capital rémunérant l'apport des titres de la société Kannad réalisée le 16 septembre 2009 et du nombre d'actions composant le capital social de la Société à cette date ajusté du nombre d'actions provenant de l'augmentation de capital rémunérant l'apport des titres de la société Kannad réalisée le 16 septembre 2009) est la suivante :

¹ Le capital de la société Airtek Capital Group est contrôlé par la famille ASSCHER.

² Le capital de la société Mosquit Invest AB est contrôlé par Monsieur Harald KRUGER.



Quote-part des capitaux propres (en euros)
Base non diluée Base diluée⁽¹⁾

Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	8,35	8,73
Après émission de 641 378 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	8,49	8,80

⁽¹⁾ En cas d'exercice de la totalité des options de souscriptions ou d'achat d'actions et de la totalité des bons de souscription d'actions.

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

L'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à la présente émission (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital au 23 novembre 2009) est la suivante :

Participation de l'actionnaire (en %)
Base non diluée Base diluée⁽¹⁾

Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	1,00	0,91
Après émission de 641 378 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,85	0,78

⁽¹⁾ En cas d'exercice de la totalité des options de souscriptions ou d'achat d'actions et de la totalité des bons de souscription d'actions.

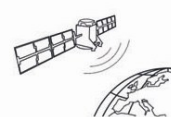
Engagements de conservation

Dans le cadre du contrat de prêt souscrit avec EUROMEZZANINE, les actionnaires de référence de la Société (Messieurs Jean-Yves COURTOIS, Christophe FRANCOIS et la société AIRTEK CAPITAL GROUP) se sont conjointement engagés à conserver un minimum de 700.000 actions Orolia jusqu'au 30 janvier 2014, date d'échéance des obligations.

Au jour du présent prospectus, les actions Orolia faisant l'objet d'engagements de conservation représentent 19,8% du capital social de la Société.

Calendrier indicatif de l'augmentation de capital

23 novembre	Visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus.
24 novembre	Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital. Diffusion par NYSE Euronext Paris de l'avis d'émission. Détachement des droits préférentiels de souscription après bourse.
25 novembre	Ouverture de la période de souscription - début des négociations des droits préférentiels de souscription sur Alternext d'Euronext Paris.
8 décembre	Clôture de la période de souscription - fin de la cotation du droit préférentiel de souscription.
15 décembre	Date limite de dépôt des dossiers des intermédiaires financiers à l'établissement centralisateur.
17 décembre	Diffusion par NYSE Euronext Paris de l'avis d'admission des actions nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.
21 décembre	Émission des actions nouvelles - Règlement-livraison.
22 décembre	Cotation des actions nouvelles.





iPrecision Systems for Critical Operations

Pays dans lesquels l'offre sera ouverte

L'offre sera ouverte au public uniquement en France.

Procédure d'exercice du droit préférentiel de souscription

Pour exercer leurs droits préférentiels de souscription, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 25 novembre 2009 et le 8 décembre 2009 inclus et payer le prix de souscription correspondant. Les droits préférentiels de souscription non exercés seront caducs de plein droit à la clôture de la période de souscription, soit le 8 décembre 2009 à la clôture de la séance de bourse.

Intermédiaires financiers

Actionnaires au nominatif administré ou au porteur : les souscriptions seront reçues jusqu'au 8 décembre 2009 par les intermédiaires financiers teneurs de comptes.

Actionnaires au nominatif pur : les souscriptions seront reçues par Société Générale, SGSS/GIS/RSP/BSE/CIN (32, rue du Champ de Tir, BP 81236, 44312 Nantes Cedex 3) jusqu'au 8 décembre 2009.

Établissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital : Société Générale, SGSS/GIS/RSP/BSE/CIN (32, rue du Champ de Tir, BP 81236, 44312 Nantes Cedex 3).

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès de la Société et consultables sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.rolia.com).

A propos d'Orolia SA

Orolia est un groupe français de hautes technologies spécialisé dans les applications de positionnement, de navigation et de timing les plus exigeantes. La mission d'Orolia est d'apporter au travers de ses produits, systèmes et services, les informations fondamentales de temps, de fréquence et de position aux applications les plus critiques, de manière à offrir à leurs utilisateurs mobilité, sécurité, traçabilité, interopérabilité et fiabilité. Les informations précises de position, de temps ou de synchronisation sont essentielles à un très grand nombre d'applications dans la Défense, la Sécurité ou les Télécommunications, que ce soit dans les environnements terrestre, maritime, aérien ou spatial. Depuis 2006, Orolia a su s'imposer comme l'un des leaders de son secteur au niveau mondial au travers de quatre sociétés : Spectracom, SpectraTime, T4science et Kannad. Depuis septembre 2009 ces sociétés sont intégrées au sein de trois divisions : Positioning Systems, Space & Navigation et Timing, Test & Measurement. Le siège social d'Orolia est basé aux Ulis (France). Les principaux sites du Groupe sont à Sophia Antipolis (France), Neuchâtel (Suisse), Rochester (New York), Stockholm (Suède), Basingstoke (UK) et Guidel (France). Orolia bénéficie du label OSEO Entreprise Innovante.

Alternext - code ISIN FR0010501015 - Mnémonique ALORO

www.rolia.com

Contact Orolia SA

Presse : Elodie Cally

elodie.cally@rolia.com

Tél. +33(0)4.92.90.70.42

Contacts Actifin

Stéphane Ruiz / Marie Gavériaux

sruiz@actifin.fr / mgaveriaux@actifin.fr

Tél. +33(0)1.56.88.11.11

Investisseurs

M. Christophe FRANCOIS, Directeur Administratif et Financier

Tél. +33(0)4.92.90.70.40

E-mail : investor-relations@rolia.com

